

## La 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique (2<sup>nd</sup>e GT)

La classe de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique est une vraie classe de détermination.

L'emploi du temps comporte une part très importante d'enseignements communs à tous les élèves (80 % du total des enseignements). S'y ajoutent 2 enseignements d'exploration\* au choix (d'une durée de 1 h 30 chacun) pour préparer, en connaissance de cause, le choix de série de 1<sup>ère</sup> :

- soit en voie générale (en vue de l'obtention d'un bac général) : ES (Economique et Social), L (Littéraire) ou S (Scientifique)
- soit en voie technologique (en vue de l'obtention d'un bac technologique) : STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion), ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social), STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable), STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués), STL (Sciences et Technologies de Laboratoire), STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant), hôtellerie, TMD (Techniques de la Musique et de la Danse)

\*Les enseignements d'exploration doivent permettre de :

- découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées
- informer sur les cursus possibles en 1<sup>re</sup> et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur
- connaître et d'identifier les activités professionnelles liées aux choix d'orientation

N.B. : l'accès en classe de 1<sup>ère</sup> n'est conditionné par aucun choix d'enseignement d'exploration particulier.

La classe de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique débouche sur la poursuite d'études supérieures courtes (BTS ou DUT) ou longues (universités, grandes écoles...) après le bac.

Il faut donc s'engager non seulement dans le temps, mais aussi dans la qualité pour parvenir à être retenu dans les meilleures formations. Cela implique un goût pour le travail d'expérimentation et le raisonnement scientifique et technique.

Enseignements communs obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 étrangère ou régionale (a)	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h
ECJS (b)	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
<b>2 enseignements d'exploration, avec :</b>	
<b>Un premier enseignement d'exploration au choix parmi :</b>	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
<b>Un second enseignement d'exploration, différent du 1<sup>er</sup> enseignement retenu, au choix parmi :</b>	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Littérature et société	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Méthodes et pratiques scientifiques	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30

Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines	1 h 30
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langues vivante 3 étrangère ou régionale (a)	3 h
Écologie, agronomie, territoire et développement durable (d)	3 h
<b>Pour les élèves intéressés par les technologies, possibilité de choisir 3 enseignements d'exploration, dont :</b>	
<b>D'une part, 1 enseignement au choix parmi :</b>	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
<b>D'autre part, 2 enseignements au choix parmi :</b>	
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30

<b>Pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués, possibilité de choisir 1 seul enseignement d'exploration au choix parmi :</b>	
EPS (c)	5 h
Arts du cirque	6 h
Création et culture design	6 h
<b>Enseignements facultatifs, 1 au choix parmi :</b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 étrangère ou régionale (a)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
EPS	3 h
Hippologie et équitation (d)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

NB : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue.

(b) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.

(c) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.

(d) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

## Le redoublement en fin de 2<sup>nde</sup>

De trop nombreux élèves redoublent en fin de 2<sup>nde</sup> GT : en moyenne, un élève sur cinq (20 %). Plus inquiétant, de plus en plus d'élèves sont réorientés en lycée professionnel à l'issue de la classe de 2<sup>nde</sup>.

Cela montre que l'entrée en 2<sup>nde</sup> GT doit se faire dans de bonnes conditions, en ayant acquis de sérieuses bases de connaissances et de méthodes de travail. Ces remarques sont également valables pour le lycée professionnel. Trop d'élèves quittent encore l'école sans diplôme.

## La 2<sup>nde</sup> spécifique

Certains bacs technologiques se préparent à partir d'une 2<sup>nde</sup> spécifique (et non à partir d'une 2<sup>nde</sup> GT) : hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse (TMD). C'est le cas également de certains BT (Brevet de Technicien) : dessinateur en arts appliqués ; dessinateur-maquettiste ; métiers de la musique

L'inscription en 2<sup>nde</sup> spécifique a souvent lieu très tôt dans l'année, et il faut donc en discuter rapidement avec le professeur principal.